

Évaluation des écoles doctorales

ÉCOLE DOCTORALE N° 581

Agriculture Alimentation Biologie Environnement Santé (ABIES)

ÉTABLISSEMENTS

Université Paris-Saclay Institut Agronomique, Vétérinaire et Forestier de France (Agreenium) Université Paris-Est Université de Reims Champagne-Ardenne

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 18/09/2019

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Claude Maranges, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Claude MARANGES, Institut national des sciences appliquées de Toulouse

M. Marc BOUVY, IRD, Université de Montpellier

Mme Agnès DELMAS, Université d'Orléans

Experts: Mme Mathilde GUERVILLE, Lactalis

M. Serge POTIER, Université de Strasbourg

Conseiller scientifique représentant du Hcéres :

M. Joseph JEANFILS

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2018 ET D'UNE VISITE DE L'ED EN MARS 2019

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'école doctorale *Agriculture, Alimentation, Biologie, Environnement, Santé* (ED ABIES, n°581) regroupe 60 unités de recherche rattachées aux Universités de Paris Saclay, Paris Est, Reims Champagne Ardenne (URCA - à partir du 1^{er} septembre 2018) et l'Institut Agronomique, Vétérinaire et Forestier de France (Agreenium). L'ED couvre un très large champ disciplinaire allant des sciences de la vie et de la santé aux sciences économiques, sociales et de gestion en passant par les sciences agronomiques ou encore celles de l'environnement. Il s'agit d'une ED « nationale » dans le sens où plusieurs unités de recherche et 14 % des doctorants se situent en Province (Lyon, Montpellier, etc.). L'ED compte environ 400 doctorants pour un potentiel d'encadrement d'environ 370 chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires de l'Habilitation à diriger des Recherches (HDR).

Du fait de sa structuration, l'ED ABIES dépend de trois collèges doctoraux (Université Paris Saclay, Agreenium et Université Paris-Est). ABIES est concerné partiellement par l'EUR (école universitaire de recherche) obtenue par l'Université Paris Saclay dans le domaine des sciences du végétal.

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

• Fonctionnement et adossement scientifique de l'école

L'ED ABIES est dirigée par une équipe constituée d'un directeur et d'une directrice adjointe, à laquelle se rajoute une 2nde directrice adjointe (suite à la co-accréditation avec l'URCA). Elle dispose de locaux et de personnels dédiés qui lui permettent de remplir pleinement ses missions. Elle bénéficie d'un soutien très fort d'AgroParisTech.

Le Conseil d'ED est constitué de 26 membres conformément à l'arrêté de mai 2016 : six membres représentants les encadrants, dix membres désignés par les établissements accrédités, cinq doctorants élus par leurs pairs et cinq membres extérieurs. Le conseil qui n'est pas présidé par le directeur de l'ED, se réunit trois fois par an environ. Il est secondé par un bureau qui est chargé de la mise en œuvre des décisions du conseil.

La dotation de l'ED (85 k€ en 2018) est affectée essentiellement à l'aide aux doctorants et encadrants pour l'organisation de formations, les journées de l'ED, le concours d'attribution des contrats doctoraux d'établissements (CDE), l'aide à la mobilité internationale des doctorants.

L'ED dispose d'un site internet en français et en anglais très complet sur lequel sont publiées toutes les informations relatives à l'ED. Les informations essentielles font également l'objet de rappels réguliers par courriel à la communauté. La grande disponibilité de la direction de l'ED, saluée par tous les acteurs (doctorants, encadrants, directeurs d'unité – DU) contribue également à la bonne circulation de l'information.

Les critères de recrutement des doctorants sont ceux définis par le collège doctoral (CED) de Paris-Saclay. Le niveau minimum de rétribution des doctorants est fixé à 1200 Euros pour l'Île de France et 1000 € à l'URCA. Quelle que soit leur source de financement, tous les doctorants sont auditionnés par le bureau de l'ED pour s'assurer notamment de la bonne compréhension par le candidat de ce qu'est un doctorat. Pour les doctorants étrangers, il existe à l'Université Paris Saclay un « International e-Welcome office », dont l'efficacité est critiquée par les doctorants et qui dispose ainsi de marges de progrès importantes. Les 4èmes inscriptions sont autorisées sous condition de maintien du financement du doctorant jusqu'à la soutenance de thèse.

Un concours est organisé pour l'attribution des contrats doctoraux (une dizaine par an). La procédure est claire et transparente : évaluation et sélection des sujets, auditions, etc. C'est le conseil de l'ED, complété

éventuellement par des membres extérieurs, qui fait office de jury de concours. Il faut souligner que les doctorants élus sont membres du jury et participent aux auditions, aux délibérations et aux votes.

Les relations entre les équipes d'accueil et l'ED sont assurées par leurs représentants dans le Conseil, par le biais de la journée annuelle de l'ED, par la participation aux Comités de suivi individuel (CSI) des doctorants et par la mise en place de groupes de travail pour réfléchir sur l'amélioration du fonctionnement de l'ED (portfolio de compétences, compagnonnage, etc.). Ces groupes de travail sont une grande réussite avec un nombre de participants très important, témoignant de l'implication de l'ensemble de la communauté dans ABIES.

Encadrement et formation des doctorants

La direction de thèse est assurée par un titulaire de l'HDR. Des dérogations sont accordées par le Conseil Académique de l'Université Paris Saclay pour un seul doctorant avec obligation de soutenir l'HDR avant la soutenance de thèse. Le co-encadrement est possible dans les autres cas. Le taux d'encadrement toléré est au maximum de 300 %.

Le Comité de suivi individuel (CSI) a été mis en place. Sa composition, validée par l'ED sur proposition du doctorant, est conforme à la charte du doctorat. La première réunion a lieu dans les premiers mois de la thèse et complète l'entretien de tous les nouveaux doctorants avec les membres du Bureau de l'ED. Le rapport du CSI est fourni à chaque réinscription et est complété par un entretien systématique avec la direction de l'ED. Dans certains laboratoires, le suivi est complété par la désignation d'un « membre extérieur », choisi par le doctorant. Les doctorants concernés semblent apprécier cette procédure. Il est à noter également l'existence d'un dispositif de gestion des conflits de grande qualité géré par le CED.

Comme pré-requis à la soutenance de thèse, l'ED ABIES demande que les doctorants aient suivi un volume de 160h de formation. Les doctorants approuvent ce nombre d'heures de formation, sachant que beaucoup d'actions et d'événements peuvent être validés en heures de formation. L'offre de formation est variée et de qualité. Outre les formations transversales proposées par le CED (dont celle sur l'éthique et l'intégrité scientifique), il y a une offre propre à ABIES portée par les encadrants. Elle est répartie en quatre catégories : approfondissement scientifique, ouverture scientifique et culturelle, langues et communication, connaissance du milieu professionnel. L'ED souhaite développer davantage de formations en anglais. Les formations font l'objet d'une évaluation systématique qui permet de les faire évoluer. L'ensemble des compétences acquises par le doctorant sont regroupées dans un portfolio de compétences, qui semble bien fonctionner malgré une certaine lourdeur relevée par les doctorants.

Il est à noter qu'ABIES a mis en place, suite à un groupe de travail et à la demande des encadrants, divers accompagnements des HDR et des non HDR à l'encadrement des thèses (formation à l'encadrement, compagnonnage, etc.).

L'animation de l'ED est constituée d'une journée de présentation aux nouveaux entrants, de deux journées de l'ED ouvertes aux Doctorants et leurs encadrants, d'un forum professionnel Doc'Avenir et de nombreux groupes de travail. L'ED dispose d'un journal « In vivo » pour sa communication externe. Celui-ci sera complété très bientôt d'un journal « ABIES » à destination interne. Cet ensemble de manifestations fait que la communauté ABIES a un fort sentiment d'appartenance à l'ED, ce qui est remarquable au vu du caractère « national » de l'ED.

Suivi du parcours professionnel des docteurs

La durée moyenne des thèses est de 42 mois avec un taux d'abandon limité (3-4 par an).

Les actions de préparation à la poursuite de carrière et de valorisation du doctorat sont principalement organisées par les tutelles de l'ED (CED de Paris Saclay ou d'Agreenium). On peut citer par exemple une cérémonie de remise de diplômes (où environ 30% des docteurs participent) ou une présence sur les réseaux sociaux « LinkedIn & Alumni Paris-Saclay » (2500 membres). Le CED a également mis en place plusieurs actions et formations pour aider à la poursuite de carrière des doctorants.

A noter que les docteurs d'ABIES sont en train de mettre en place pour les doctorants qui le souhaitent un parrainage.

L'ED ABIES suit très bien ses docteurs avec un taux de réponse de 98 % à 3 ans. L'insertion est très bonne dans le secteur privé (40 %). A noter une relativement faible insertion dans le secteur académique (moins de 30 %), ce qui s'explique peut-être par le très faible nombre de doctorants qui exercent des missions d'enseignement pendant la thèse. L'ED, consciente de cette faiblesse, a mis en place des actions correctives. On peut citer par exemple la présentation des enquêtes chaque année aux doctorants lors de la rentrée.

AUTOÉVALUATION ET PROJET

L'ED ABIES dispose de nombreux outils pour évaluer son fonctionnement. Elle les utilise à bon escient pour faire évoluer son fonctionnement (notamment son offre de formation) et mettre en pratique les points d'amélioration mis en évidence.

Le projet de l'ED s'inscrit dans la continuité du fonctionnement actuel avec une attention particulière à l'intégration des équipes de l'URCA (qui représentent 70 doctorants environ).

L'équipe de direction a pris également la mesure des opportunités (mais aussi des risques) résultant de la création la nouvelle Université Paris-Saclay au 1er janvier 2020, université qui définit le diplôme de doctorat comme son diplôme phare et souhaite organiser son offre de formation autour de Graduate Schools.

APPRÉCIATION GLOBALE

La proximité de l'école doctorale avec ses doctorants, docteurs et encadrants couplée à un très fort soutien des établissements impliqués ont permis à ABIES de développer une offre de formation originale, large et diversifiée et un suivi de qualité de ses doctorants et de ses docteurs, dans un contexte pluri-disciplinaire.

De ce fait, son fonctionnement est remarquable à tous les points de vue.

Points forts

- Disponibilité et implication de l'équipe de direction.
- Encadrement et suivi des doctorants de grande qualité.
- Participation active des doctorants au conseil et au jury de concours d'attribution des contrats doctoraux.
- Mise en place d'un accompagnement original des encadrants (compagnonnage).
- Taux d'encadrement maîtrisé et faible taux d'abandon.
- Adossement et partenariats scientifiques de grande qualité.
- Très fort sentiment d'appartenance.
- Bonne utilisation des outils à disposition (notamment enquête d'insertion) pour faire évoluer l'ED.

Points faibles

- Peu de doctorants ont des missions d'enseignement.
- Existence de tuteurs dans seulement certains laboratoires.
- Présence non systématique de membres extérieurs au concours.

RECOMMANDATIONS

A L'ATTENTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE :

La généralisation du tutorat en complément au CSI à tous les doctorants serait à envisager. La présence systématique de membres extérieurs dans le jury de concours devrait être également mise en place.

A L'ATTENTION DE L'ÉTABLISSEMENT :

Il s'agirait de ne pas minimiser l'initiation à l'enseignement supérieur en particulier en proposant une offre de missions d'enseignement pour les doctorants suffisante qui ne peut que favoriser leur insertion dans le secteur académique. La poursuite du développement de l'internationalisation des études doctorales (Offre de formation en anglais, aide renforcée à l'accueil des doctorants étrangers via des améliorations du « e-welcome desk ») devrait être encouragée. Il s'agira aussi de veiller, avec la mise en place de l'Université Paris-Saclay et de sa nouvelle organisation autour des « graduate schools », de ne pas perdre la pluridisciplinarité de l'ED qui est un de ses points forts.

Les rapports d'évaluation du Hcéres sont consultables en ligne : <u>www.hceres.fr</u>

Évaluation des coordinations territoriales Évaluation des établissements Évaluation de la recherche Évaluation des écoles doctorales Évaluation des formations Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein 75013 Paris, France T. 33 (0)1 55 55 60 10





OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



M. Jean Marc GEIB
Directeur
Département des formations
Hcéres
2, rue Albert Einstein
75013 Paris, France

Affaire suivie par : Ludivine MERCIER Chargée de projet

Ludivine.Mercier@hceres.fr

Affaire suivie par :

Sylvie Pommier
Directrice du Collège Doctoral
Sylvie.pommier@université-paris-saclay.fr

Réf: AV N°2019/PRES/SR/SP/DMT/085

Objet : Rapport provisoire d'évaluation de l'école doctorale ABIES, référence E2020-EV-0912330N-DEF-PED200017596-027587-RT

Monsieur le Directeur,

Au nom de l'Université Paris-Saclay, du collège doctoral et de l'école doctorale Agriculture Alimentation Biologie Environnement Santé (ABIES), je tiens tout d'abord à remercier très vivement l'ensemble des experts qui ont participé à l'évaluation ainsi que l'HCERES qui a fourni l'accompagnement nécessaire.

Le travail de préparation qui a précédé la visite et le travail de synthèse qui l'a suivie pour produire un rapport d'évaluation très constructif méritent toute notre reconnaissance. Nous profitons de ce paragraphe d'introduction pour remercier également les équipes qui se sont mobilisées pour que les entretiens se déroulent dans les meilleures conditions ainsi que tous les doctorants et les collègues qui ont pris de leur temps pour faire part de leur vision et de leur expérience aux experts mandatés.

Nous rejoignons beaucoup de remarques et d'analyses faites dans le rapport, et celles-ci vont nous aider par la suite.

Nous apprécions particulièrement que la proximité de l'école doctorale avec ses doctorants, docteurs et encadrants ait été bien identifiée par le comité de visite. C'est le socle de base de cette école doctorale qui lui permet ensuite d'avoir un fonctionnement, en termes de suivi et de formation, remarquable à tous les points de vue, comme souligné par le comité.

Nous avons bien noté les recommandations à l'établissement qui sont alignées avec le projet de l'UPSaclay. Nous rejoignons largement le comité sur l'importance et le caractère formateur des



activités d'enseignement pour les doctorants, même lorsque ceux-ci ne visent pas une carrière académique.

En conclusion, nous remercions encore le comité d'évaluation pour la reconnaissance de nos points forts mais également pour le diagnostic de nos points faibles qui sera utilisé pour la prochaine période d'accréditation.

Whiversité Paris-Saclay